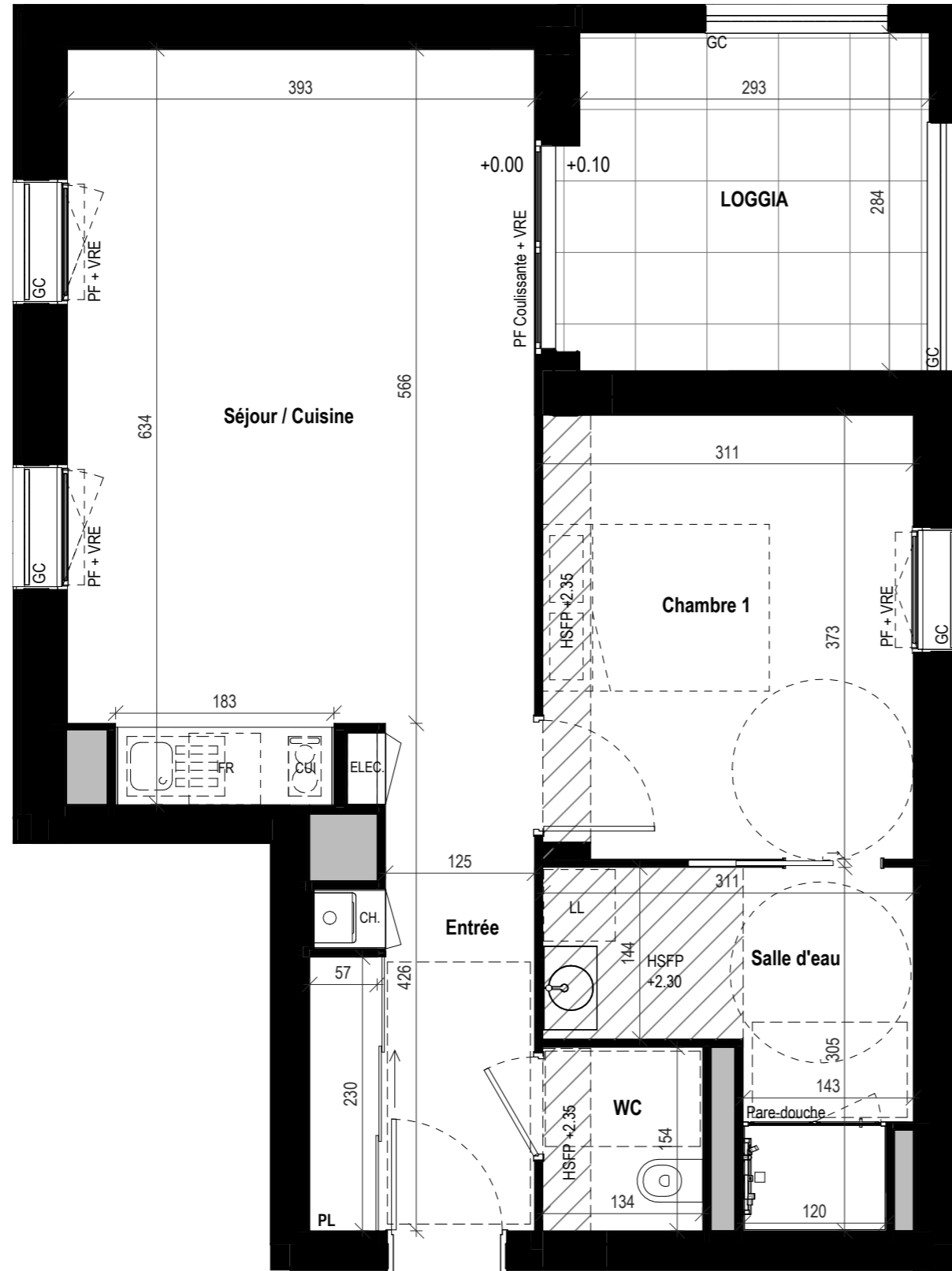
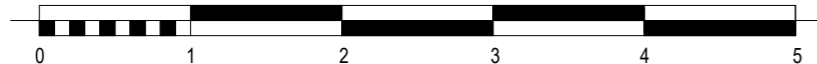


PLAN PROVISOIRE



T2 - A21



LEGENDE

HSP	Hauteur sous poutre
HSFP	Hauteur sous faux-plafond
VRE	Volet roulant Electrique
OF / OB	Fenêtre ouvrant à la française ou oscillo-battant
PF	Porte-fenêtre
	Soffite ou faux-plafond, HSP mini 2,20 m
Al.	Allège maçonnée / Vitrée
ELEC	Tableau électrique
CH	Chaudière
0.00/+0.08	Niveau intérieur / Niveau extérieur
GC	Garde-corps barreaudé
PL	Placard
LV	Emplacement Lave-Vaisselle
LL	Emplacement Lave-Linge
FR	Emplacement Réfrigérateur
CUI	Emplacement Cuisson

GR O U P E



L'AVENTIN

11 LOGEMENTS

10, rue de l'ilot  
35 260 CANCALE

MAITRE D'OUVRAGE

ARC PROMOTION ARMORIQUE

1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz  
CS 40832 - 35208 RENNES Cedex 2

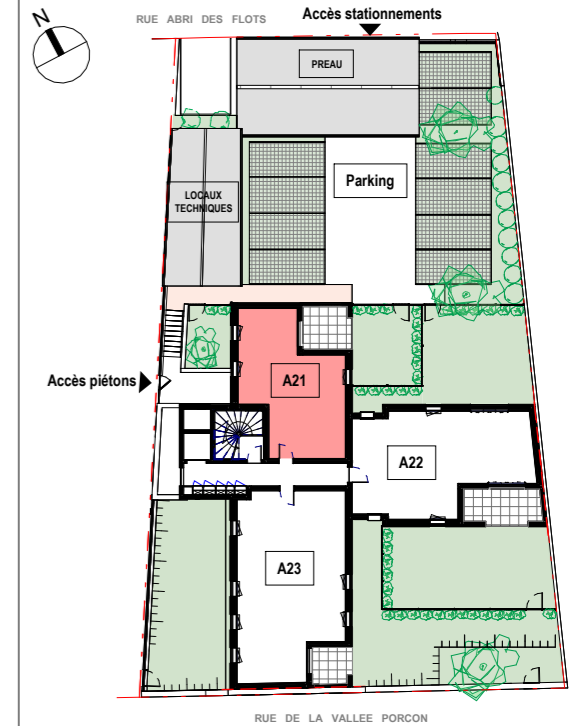
groupe.arc@groupearc.fr  
T.02 99 86 13 86

ARCHITECTE

ALT 127

2 Bis, Rue Félix Poirier  
35120 Dol-de-Bretagne

atelier@alt127.fr  
T.02 99 48 36 38



Lot N°	Logement	Type	Niveau
19	A21	T2	R+2

SURFACES HABITABLES

Entrée	6.8 m <sup>2</sup>
Séjour / Cuisine	23.5 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11.5 m <sup>2</sup>
Salle d'eau	6.6 m <sup>2</sup>
WC	2.1 m <sup>2</sup>
<b>Total général</b>	<b>50.5 m<sup>2</sup></b>

SURFACES ANNEXES

LOGGIA	8.3 m <sup>2</sup>
<b>Total général</b>	<b>8.3 m<sup>2</sup></b>

Nota :  
En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif.  
Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Les canalisations, retombées et regards ne sont pas figurés.  
Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobiliers (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitif.

Etabli le : 10/06/2024

Mise à jour le : 05/05/2026

Echelle : 1/50<sup>ème</sup>